Date: 25/01/2021 21:33

Pour: carriere-montreal@yonne.gouv.fr>

Monsieur le Préfet, Monsieur le commissaire enquêteur,

Le dossier pour la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation de la carrière et la création d'une installation de stockage de déchets inertes située sur la commune de Montréal m'a laissée très perplexe.

Le projet, me fait soupçonner un impact négatif important pour les populations avoisinantes de la carrière dont je fais partie et un impact sur la faune sauvage plus important que celui mentionné.

Côté biodiversité, je pense que la faune (oiseaux, batraciens et autres) présente sur site que ce soit dans la zone humide préservée ou sur la carrière sera considérablement gênée par le bruit des engins de chantier. Avec un bruit de plus de 100 dB durant 10 heures par jours, je ne pense pas que les animaux vont rester dans les parages pour nicher ou vivre avec un tel vacarme! La clôture qui sera installée va encore faire perdre de la surface initialement boisée pour les grands mammifères et leurs interdire l'accès à un point d'eau. Les fourrés nommés ainsi dans l'étude sont plutôt des bois, certes d'une vingtaine d'année mais c'est un couvert essentiel à la faune qui sera détruit.

Sources	*Puissance acoustique Lw
Chargeuse sur pneumatiques	103 dB(A)
Pelle sur chenille	109 dB(A)
Dumper	108 dB(A)
Centrale de concassage/criblage	110 dB (A)
Circulation d'un camion d'évacuation	95 dB (A)
Tirs de mine	Bruit occasionnel mais perceptible de loin

*Valeurs moyennes observées

fortement de ce bruit pour leurs créations.

Comme on peut voir, la carrière sera très bruyante en moyenne 100bB pendant 10h par jour. Il n'y a pas d'analyse du bruit à Santigny. Je peux vous assurer que lorsqu'il y a une rave party au Château de Monthelon, nous entendons nettement la musique à Santigny, une rave party émet en moyenne 105 décibels ce qui correspond au niveau de bruits des différents engins de la carrière. Donc fini notre tranquillité de 7H du matin à 18H. J'imagine que les artistes en résidence du Château de Monthelon vont pâtir

L'estimation du trafic routier attendu me parait sous-évalué, il n'est question que des semi-remorques et camions utilisés pour les granulats en considérant le contre voyage pour les apports d'inerte. Dans le dossier il est marqué « autant que possible » ce qui ne veut pas dire grand-chose. De plus il n'est pas comptabilisé les camions citerne pour la livraison de fioul et de l'eau pour arrosage des pistes, les véhicules pour la maintenance, les dépannages, les enlèvements des autres déchets, etc...

Donc l'augmentation de plus de 50% des poids lourds passant à Santigny ou Montréal est surement sous-estimée à mon avis. Le doublement de la circulation des camions dans le village de Santigny est déjà énorme, la route est étroite par endroit. Les véhicules roulent vite, vous aurez inévitablement des accidents. La gêne occasionnée pour les habitants sera considérable ! Imaginez un camion qui passe devant chez vous toutes les 10 minutes toute la journée ! Les routes vont devenir impraticables et ce sera encore le contribuable qui devra payer pour ses réfections.

Nous avons choisi la campagne pour sa tranquillité. Nous n'avons pas de commerce de proximité, pas d'internet à haut débit pas de transport en commun, mais nous avons notre tranquillité et le projet de la carrière va nous en priver pendant au moins 25 ans !

Ne vous étonner pas si le département perd sa population ! laissez-nous vivre tranquille, arrêtez avec vos projets industriels à la campagne. Surtout pour la création de 3 emplois seulement !

Cordialement

Isabelle Dhenin